

LE DEVOIR

Deux milliards d'impôts éludés par Google en 2011

François Desjardins

Google a redirigé 9,8 milliards en revenus vers les Bermudes en 2011, l'usage de ce paradis fiscal notoire ayant permis à l'entreprise d'économiser pas moins de 2 milliards en impôts à l'échelle mondiale. Selon des documents obtenus par l'agence financière Bloomberg, le géant de la recherche, qui a enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires de 38 milliards, s'est servi d'une " société coquille " pour transférer légalement ces 10 milliards en revenus. C'est deux fois plus qu'il y a trois ans.

Il est reconnu que l'archipel des Bermudes attire les grandes fortunes du fait qu'il n'a aucun impôt sur le revenu, les profits et les ventes. L'usage accru de cette stratégie par Google, toutefois, survient à un moment où bon nombre de gouvernements - dont le Québec - cherchent à maximiser leurs revenus et consacrent beaucoup d'efforts à la fermeture d'échappatoires fiscales.

L'agence Bloomberg a découvert la stratégie de Google en tombant sur les documents d'une filiale transmis aux autorités réglementaires néerlandaises. Cette stratégie est tout à fait légale.

Google s'est défendu auprès de Bloomberg en envoyant un commentaire par courriel dans lequel l'entreprise affirme qu'elle se conforme à toutes les lois et qu'au Royaume-Uni, par exemple, " nous avons plus de 2000 employés, aidons des centaines de milliers de sociétés à croître et investissons des millions pour soutenir les nouvelles sociétés technos dans East London ".

L'agence financière a également écrit que l'Italie vient d'ouvrir un contrôle fiscal chez Google. Cela a fait dire à la compagnie que les contrôles sont chose fréquente et que Google " prend très au sérieux " les obligations fiscales dont elle doit s'acquitter en Italie.

En 2011, Bloomberg avait également fait état d'une perquisition dans les bureaux de Google à Paris. Débat en Grande-Bretagne

Cette révélation survient à peine un mois après que des représentants de Google, d'Amazon et de Starbucks eurent défilé devant un comité parlementaire britannique désireux d'en savoir plus au sujet de l'évitement fiscal. La séance a rapidement tourné au procès, les élus accusant les sociétés de ne pas payer leur juste part dans un pays où l'économie et les finances publiques battent de l'aile.

Par exemple, un cadre dirigeant de Starbucks a semé l'indignation en affirmant que la compagnie n'arrive pas à générer des profits en Grande-Bretagne. Le groupe y exploite quelque 800 points de vente qui comptent plus de 7000 employés. Selon ses données financières, l'exercice 2012 s'est soldé par un profit net mondial de 1,4 milliard sur des revenus de 13,2 milliards.

Du côté d'Amazon, un haut responsable a affirmé ne pas savoir combien de profits la compagnie réalise en Grande-Bretagne. Les élus du comité ont affirmé que le stratagème fiscal d'Amazon consiste à faire passer les revenus de l'entreprise par une société basée au Luxembourg, ce qui lui aurait permis de ne payer que 12 % d'impôt sur ses profits.

" Les gens se demandent pourquoi les sociétés qui bénéficient d'une infrastructure et qui paient le salaire minimum ne paient pas leur juste part ", a dit la présidente de la commission des finances publiques du Parlement, Margaret Hodge.

Vendredi dernier, Starbucks a fait volte-face. Pour calmer la grogne populaire au sujet de ses stratégies de transferts, la compagnie a accepté de verser un impôt de 20 millions de livres sur deux ans (32 millions de dollars canadiens), même en cas de non-rentabilité. La division britannique de Starbucks s'est dite étonnée de la réaction du public.